

K724L.fr

Fiche Technique Produit

2023-04

KNAUF LIGHTBOARD HORIZON 4

Plaque de plâtre cartonnée – Knauf Lightboard Horizon 4

Description du produit

La plaque Knauf Lightboard Horizon 4 de la gamme Knauf est une plaque de plâtre cartonnée d'épaisseur 12,5mm, conforme à la norme NF EN 14190 :2014. Elle est constituée d'un parement blanc ivoire sur la face visible. La plaque dispose de 4 bords amincis ce qui facilite le traitement des joints.

Documents de référence

- Norme : EN 14190 :2014.
- DoP : 4091_KNAUF-HORIZON-4_2022-01-03.
- Plafonds suspendus intérieur Knauf Lightboard Atex n°2956-v1.

Mise en œuvre conformément à :

- FTSYS visant les plaques Knauf Lightboard Horizon 4.

Domaine d'emploi

La plaque Knauf Lightboard Horizon 4 de la gamme Knauf est destinée à la réalisation d'ouvrages de plafonds intérieurs.

- Neuf ou réhabilitation.
- Habitations de première famille.
- Pose au-dessus d'1m80.
- Locaux intérieurs classés EA – EB – EB+ p.
- La plaque Knauf Lightboard ne contribue pas aux performances de résistance au feu des systèmes dans laquelle elle est utilisée.

KNAUF LIGHTBOARD HORIZON 4

Plaque de plâtre cartonnée - Knauf Lightboard Horizon 4



Caractéristiques techniques

Propriétés	Unités	Valeurs	Normes
Type selon EN	-	A	NF EN 520
Réaction au feu Euroclasse	-	A2, s1-d0	NF EN 14190
Niveau d'émission dans l'air intérieur	-	A+	NF EN ISO 16000
Masse surfacique	kg/m²	approx. 6.5	-
Profil des bords longitudinaux	-	Bords amincis	NF EN 520
Profil des bords transversaux	-	Bords amincis	NF EN 14190 :2014
Résistance au feu	-	-	-
Largeur	mm	1200	-
Tolérance largeur	mm	+0 / -4	NF EN 520
Tolérance longueur	mm	+0 / -5	NF EN 520
Épaisseur	mm	12,5	-
Tolérance épaisseur	mm	+0.5 / -0.5	NF EN 520
Tolérance équerrage	mm par m de largeur	≤ 2.5	NF EN 520
Perméance à la vapeur d'eau μ sec	-	10	EN ISO 10456
Perméance à la vapeur d'eau μ humide	-	4	EN ISO 10456
Conductivité thermique λ	W/(m·K)	≤0,21	EN ISO 10456

Knauf

Zone d'Activités – Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN
www.knauf.fr

SUPPORT TECHNIQUE
Tél : 0 809 404068
stk@knauf.com

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.